



Puycornet

Bulletin municipal n° 60



Décembre 2022

INVITATION AUX VOEUX

**LE 8 JANVIER 2023
À 16 HEURES
À LA SALLE DES FÊTES**

*Le maire et son conseil municipal seront
heureux de vous accueillir pour la traditionnelle
cérémonie des vœux suivie d'un vin d'honneur et
la dégustation de la coque des rois.*



Bonne Année
2023

SOMMAIRE

4	Agenda du MAIRE
5	Le mot du MAIRE
6 / 7	Travaux et décisions du Conseil Municipal
8	Dossier géothermie
9/10	Echos de la Communauté de Communes
11	Club d'entreprises territorial
12/13	Les écoles
14	ALAE
15	AAPERPI
16	Journée du souvenir et de l'Amitié
17	Concours de labours
18	Fête de l'agriculture
19	Le mot du comité des fêtes
20	Puycornet gym
21	La FNACA de Molières - Puycornet
22	La Gendarmerie de Molières
23	Le SDE 82
24	Les donateurs de Sang
25	Le Syndicat Mixte du Lemboulas
26	SIEEOM L'actu du tri
27	A noter dans vos agendas
28 / 29	Infos diverses
30 / 31	Rétrospective 2022
32	Etat Civil
33/34/35	Revue de presse

AGENDA DU MAIRE

13 JUILLET	LAFRANÇAISE	RÉUNION CLECT
13 JUILLET	LAFRANÇAISE	BUREAU COMMUNAUTAIRE
20 JUILLET	LAFRANÇAISE	CONSEIL COMMUNAUTAIRE
7 SEPTEMBRE	LAFRANÇAISE	VISITE DE Mme LA PREFETE
21 SEPTEMBRE	LAFRANÇAISE	BUREAU COMMUNAUTAIRE
28 SEPTEMBRE	LAFRANÇAISE	CONSEIL COMMUNAUTAIRE
1er OCTOBRE	NEGREPELISSE	ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DU TARN-ET-GARONNE
19 OCTOBRE	LAFRANÇAISE	COMMISSION ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
20 OCTOBRE	PIQUECOS	CONSEIL D'ECOLES DU RPI
9 NOVEMBRE	PUYCORNET	RENCONTRE AVEC LA DELEGUEE GENERALE DE LA POSTE
9 NOVEMBRE	LAFRANÇAISE	BUREAU COMMUNAUTAIRE
9 NOVEMBRE	CASTELSARRASIN	SOIREE VILLES ET VILLAGES FLEURIS
13 NOVEMBRE	PUYCORNET	REPAS DE L'AMITIÉ AVEC LES SENIORS DE PUYCORNET
16 NOVEMBRE	MONTAUBAN	RÉUNION D'INFORMATION A LA PRÉFECTURE SUR LA RÉORGANISATION DE LA GENDARMERIE
16 NOVEMBRE	LAFRANÇAISE	COMITE DE PROJET PARTENARIAT « PETITES VILLES DE DEMAIN »
24 NOVEMBRE	PUYCORNET	A.G. PUYCORNET GYM
30 NOVEMBRE	LAFRANÇAISE	REUNION PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE
30 NOVEMBRE	LAFRANÇAISE	BUREAU COMMUNAUTAIRE
8 DÉCEMBRE	LAFRANÇAISE	CONSEIL COMMUNAUTAIRE
10 DÉCEMBRE	MOLIÈRES	SAINT-BARBE

LE MOT DU MAIRE

Enfin une année à peu près normale en termes de pandémie pendant laquelle nous avons retrouvé nos « vraies » habitudes de vie. Nous avons pu d'ailleurs le constater tout au long de cette année par la fréquentation exceptionnelle aux diverses manifestations organisées sur la commune par la Municipalité, la Communauté des Communes et le Comité des Fêtes. Toutes, sans exception, furent couronnées de succès, ce qui est un signe très encourageant qui nous oblige à persévérer dans les diverses manifestations que l'on vous propose qu'elles soient festives, culturelles ou sportives.

Le point d'orgue de ce succès populaire fut sans aucun doute la fête locale du 15 août (sous une température enfin clémente de - de 30°) qui a encore attiré beaucoup de monde. Félicitations bien méritées aux organisateurs qui ont fait preuve de beaucoup de disponibilité, de dynamisme et de savoir-faire pendant ces 2 jours de fête.

Comme je le disais dans mes propos liminaires, alors que le virus COVID-19 semble être moins virulent, même s'il est toujours présent, voilà que maintenant se profile une crise énergétique avec des menaces de coupures de courant électrique au plein cœur de l'hiver ! C'est une première pour un pays qui, je le rappelle, est la 6ème puissance mondiale. Le gouvernement essaie de nous faire croire que la guerre en Ukraine en est en partie la cause. C'est, je le crois, totalement faux, mais est plutôt la conséquence d'un défaut d'entretien de nos centrales nucléaires dont la moitié des réacteurs est en arrêt pour maintenance tardive. Et essayer de faire culpabiliser la population l'incitant à être plus vertueuse en termes d'économie d'énergie est pour le moins un peu démagogique !

En tout cas, le Conseil Municipal a pris ce dossier sur les économies d'énergie à bras-le-cors :

- Nous avons changé dès cet été de système de chauffage pour une partie très importante des bâtiments publics communaux en optant pour la géothermie verticale (un dossier complet est à lire dans le bulletin) en remplacement des 3 chaudières alimentées au fioul.

Même si nous n'avons pas encore la réponse officielle du Conseil Départemental sur la demande de subvention, j'ai très bon espoir que cet investissement d'environ 240 000 € TTC sera optimalement subventionné. Dans le bulletin du mois de juillet prochain, tous les chiffres de son financement vous seront communiqués.

- Fin 2023, l'ensemble de l'éclairage public de la commune sera remplacé par des luminaires LED, 49 au total (les 2 candélabres du lieu-dit « Lafargue » en sont déjà équipés depuis cet automne). Avec les subventions que nous octroie le Syndicat Départemental d'Energie, le retour sur investissement sera de moins d'un an compte tenu des économies d'énergie dégagées.

Enfin, nous n'oublions pas les plus jeunes : un projet d'installation d'un « City Stade » est en réflexion très avancée. Il dépendra du niveau du taux de subventions auquel nous pourrions prétendre. Nous sommes cependant relativement optimistes. Cet équipement permettra aux enfants de l'école et aux adolescents de la commune de bénéficier d'un équipement de qualité pour vaquer à leurs occupations (football, handball, basket, badminton, tennis...). Une réunion d'information aura lieu le vendredi 3 mars prochain à 18 h 30 à la salle de réunion.

Voilà en quelques mots ce que j'avais à vous dire alors que se profilent les fêtes de fin d'année que je vous souhaite excellentes et empreintes de convivialité et de bonheur. Avec mon Conseil Municipal, nous vous donnons rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux le 8 janvier à 16 h après 3 ans d'absence pour cause de pandémie.



Avec tout mon dévouement.
Jean-Michel PRAYSSAC,
Maire.

DÉTECTEURS CO²

4 Détecteurs CO² ont été mis en place dans les salles de classe et la salle réservée aux activités périscolaires (ALAE) et acquis auprès de la société DOMOTEC de MONTAUBAN. Ces appareils analysent le niveau de CO² toutes les 10 minutes et alertent visuellement les occupants lorsqu'il est temps d'aérer pour renouveler l'air intérieur. Une subvention de 476.02 € a été obtenue. Elle couvre la totalité de la dépense engagée.



CHANGEMENT STORES SALLE DE RÉUNION

Celui installé depuis plus de 15 ans montrait quelques signes de « fatigue ». Il a été remplacé par un rideau-store plus adapté pour un coût total TTC de 696 €.

C'est la société « STORES ET TOILES » de Montauban qui a été retenue.

ENFOUISSEMENT CONTAINERS ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF À ST-ROMAIN

Ces travaux ont été réalisés au cours du mois d'octobre par l'entreprise GUITIERREZ de Mirabel pour un coût HT de 11 026,47 €.

Ces travaux bénéficieront d'une subvention du Conseil Départemental de 3 885 € dans le cadre des aménagements de Bourgs.

La même opération sera réalisée à ROUZET et à PUYCORNET lors du réaménagement des 2 places publiques.



PRIX REPAS CANTINE

Comme chaque année, ils font l'objet d'une revalorisation.

Cette année, malgré la forte augmentation des denrées alimentaires, (près de 10%), le Conseil Municipal a limité cette augmentation à un peu moins de 4%, passant le prix des repas de 2,55 € à 2,65 €.

Le surcoût sera supporté par les finances communales.

Les tarifs sont appliqués depuis le 01/09/2022 sur l'ensemble des écoles du RPI.

REVISION DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Les loyers sont révisés tous les ans à partir du 1er juin, en fonction de la variation annuelle de l'indice de référence des loyers du 4ème trimestre, ce qui représente une variation de +1,61% par an selon les sources de l'INSEE.

C'est cette revalorisation qui sera appliquée aux loyers à compter du 01/07/2022.



ACQUISITION ARMOIRES FRIGORIFIQUES POSITIVES ET NÉGATIVES POUR LA CANTINE SCOLAIRE

Après 19 ans, les armoires frigorifiques de la cantine ont « rendu l'âme ». Dès lors, leur remplacement devenait obligatoire. La société « BONNET THIRODE » basée à l'Union a fait la proposition la plus intéressante et a été retenue. Le coût de remplacement des 3 appareils (2 armoires positives et 1 armoire négative), s'élève à 8 070 € HT.

Dans le cadre du plan de relance du Gouvernement, une subvention a été sollicitée auprès de l'État et obtenue pour un montant de 7 633.00 € soit quasiment la totalité de la dépense H.T.



PROJET "CITY STADE"

Lors de la séance du Conseil Municipal du 28 septembre dernier, il a été décidé de l'installation d'un « CITY STADE » à proximité de l'école publique communale. Avec les Jeux Olympiques 2024 qui auront lieu en France, l'ANS (Agence Nationale du Sport), encourage la mise en place de telles structures qui sont de ce fait bien subventionnées.

Il faut donc profiter de l'opportunité.

Ce projet qui devrait donc être largement subventionné, a pour objectif de fournir un équipement sportif de proximité aux élèves de l'école, ainsi qu'aux jeunes puycornéens.

Pour information, la population d'adolescents de la Commune représente près de 1/5ème de la population totale.

Une société spécialisée a présenté un projet d'aménagement multisports (voir photo).

Le coût total prévisionnel serait de l'ordre de 84 740,00 € HT.

Une réunion d'informations sera organisée le vendredi 3 mars à 18 h 30 à la salle de réunion pour présenter le projet. Les plus jeunes sont vivement encouragés à y assister.



TRAVAUX VOIRIE COMMUNALE

Des travaux importants ont été réalisés cet été sur 2 voies communales de la commune à savoir :

- Route de Sainte-Arthémie sur toute sa longueur (2,3 Km)
- Route de L'Honor-de-Cos sur le secteur « Crestou-Baourios »

Sur la première, un entier reprofilage a été effectué (voir photo); sur la seconde, seules les rives de la chaussée ont été reprises. Le coût total des travaux pris en charge par la Communauté des Communes s'est élevé à 55 000 € HT.

De même, sur une quinzaine de chemins « ouverts » desservant les habitations, des travaux d'entretien ont été effectués en régie par les services de la Communauté des Communes. Ces derniers ont aussi procédé à un curage de fossés sur les routes suivantes :

- Route du château de Lisle
- Chemin de Gibiniargues
- Route de Cougournac



CHAUFFAGE de la Mairie, de l'école et de la salle de réunion

Le remplacement des chaudières à fioul qui alimentaient l'ensemble des bâtiments municipaux (hormis la salle des fêtes, d'ores et déjà alimentée par une PAC air/air) est effectif depuis les vacances de la Toussaint.

Elles ont été remplacées par une pompe à chaleur (PAC) électrique fonctionnant sur le principe d'extraction de la chaleur du sol (géothermie). Le principe de la géothermie est d'utiliser l'immense réserve d'énergie stockée sous forme de chaleur dans notre sous-sol, de l'extraire en faisant circuler un fluide caloporteur (ici simplement de l'eau) dans les 6 puits creusés à environ 150 mètres de profondeur.



Cette eau, réchauffée par le sol en circuit fermé, est remontée vers une pompe à chaleur qui va elle-même extraire, grâce à un apport électrique (qui constituera la seule consommation

électrique du système avec les pompes de distribution), les calories pour les restituer dans les différents radiateurs et planchers chauffants.

Cette technologie permet, d'après les premières mesures effectuées sur site, de n'utiliser que 20% de l'énergie électrique qu'aurait demandé une installation composée de radiateurs électriques "classiques", 80% de l'énergie étant fournis par le sous-sol. C'est autant d'économies sur les factures et sur la production électrique de la centrale de Golfech.

Outre la faible consommation de ce système, il offre les avantages suivants comparés aux autres systèmes PAC :

- très faibles émissions sonores (pas de ventilateur extérieur)
- le rendement est stable quelle que soit la température extérieure. De fait, la

PAC fonctionne à régime constant limitant considérablement son usure.

- le système est dans son local technique ou enterré, donc pas de groupe extérieur apparent.



L'envolée des prix des matières premières et notamment les granulés bois, qui potentiellement aurait pu être une alternative à ce système, nous conforte plus que jamais dans le choix de cette technologie.

Notons, que ce système est réversible et offrira un rafraîchissement des locaux lors de la saison chaude, la chaleur ainsi extraite des bâtiments sera enfouie dans le sol qui la stockera pour les prochaines saisons froides.

Ce projet, largement subventionné, offre un retour sur investissement inférieur à 10 ans pour la commune et constitue surtout un pari gagnant pour notre environnement avec une énergie entièrement transformée localement.

Il place la commune de Puycornet parmi les précurseurs en Tarn-et-Garonne.

Jérémye TRILLES,
Conseiller municipal.





ECHOS COMMUNAUTÉ DES COMMUNES COTEAUX ET PLAINES DU PAYS LAFRANÇAISAIN



LES ACTIVITES DU CENTRE SOCIAL

Le Centre Social situé en contrebas de la Médiathèque de Lafrançaise vous propose des activités accessibles pour tous, la plupart bénévoles et donc gratuites.

Nous vous proposons d'accéder à des ateliers ludiques et conviviaux tout au long de l'année. Le planning évolue en fonction des besoins et des propositions de tous.

Le Centre Social est un lieu d'échanges et d'écoute avec des animations de proximité, ouvert à tout âge et sans conditions. Il permet à chacun de participer à l'animation de la vie locale, de tisser du lien social, de soutenir les initiatives des habitants et de répondre aux besoins de la population.



OUVERT À TOUS



CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL

15, Place de la Halle
82130 LAFRANCAISE
05 63 02 39 99

Nadège DUPONT, animatrice :

07 72 72 39 62

n.dupont@cc-payslafrançaisain.fr

Emily CAUMON, Directrice :

06 71 21 32 13

e.caumon@cc-payslafrançaisain.fr

Site internet : www.cc-payslafrançaisain.fr

Centre Social Intercommunal du Pays Lafrançaisain

RETROUVEZ AU DOS LE
PLANNING DE NOS ANIMATIONS



MON AGENDA

DECEMBRE 2022 / JUILLET 2023

LUNDI	MARDI	MERCREDI
P ATELIER GRAND-PARENTS 9h30-11h30 1 fois/mois	P COMITÉ D'USAGERS 9h30-12h 1 fois/mois	P YOGA 9h-10h30 / 10h30-12h
B REMUE-MÉNAGES 10h-12h tous les 15 jours		P ATELIERS PARENTS-ENFANTS - de 3ans 9h30-12h 1 fois/mois
B JEUX D'ÉCRITS 10h-11h30 1 fois/mois		A ATELIER CUISINE enfants 14h-16h30 1 fois/mois
B LOISIRS CRÉATIFS 13h30-16h30	A CUISINE 13h30-16h30	
B AIDE SCOLAIRE LUNEL 16h20-17h30	A COUTURE L'HONOR-DE-COS 13h30-16h30 tous les 15 jours	
	P SOPHROLOGIE 17h-18h	
	P YOGA PUYCORNET 17h-18h30 / 18h30-20h	

P Activités assurées par un Professionnel

B Activités assurées par un Bénévole

A Activités autonomes



Les activités doivent au préalable faire l'objet d'une inscription.
Modifications du planning pendant les vacances scolaires !

JEUDI	VENREDI	SAMEDI
P ANGLAIS ADULTES 9h-10h30/10h30-12h	A ATELIER CUISINE MAISON DE SANTÉ 9h-12h toutes les 3 semaines	A ATELIER MOSAÏQUE 9h-12h tous les 15 jours
P CERCLE DE PAROLES 10h-12h 1 fois/mois		B ATELIER JARDIN 10h-12h 1 fois/trimestre
A COUTURE 13h30-16h30	P ATELIER ÉQUILIBRE (janv-fév-mars) 14h-15h30	B P'TITE LUDO MÉDIATHÈQUE 10h-16h30 1 fois/mois
B AIDE SCOLAIRE MEAUZAC 16h20-18h	B SOIRÉE JEUX adultes MÉDIATHÈQUE 20h-23h 1 fois/mois	B COUTURE 14h-17h 1 fois/mois

ET AUSSI...

Sorties diverses entre adultes et en familles, animations adultes, enfants et parents-enfants, groupe de paroles thématiques, conférence santé, bien être, accès aux droits, parentalité, etc...

Activités pendant les vacances :

Nous vous proposons un programme d'activités enfants et parents-enfants pendant les vacances scolaires !



Activités payantes

Activités délocalisées



ECHOS COMMUNAUTÉ DES COMMUNES COTEAUX ET PLAINES DU PAYS LAFRANÇAISAIN

MISSIONS DE LA FRANCE SERVICES

La plupart des démarches administratives du quotidien s'effectuent désormais en ligne. L'Espace France Services vous propose un accompagnement dans vos démarches administratives (Pôle Emploi, Carsat, MSA, CPAM, CAF, ANTS...)

Vous y serez accueillis par des agents polyvalents, formés par les différents opérateurs. Leur rôle est de vous :

- Faciliter l'accès et l'utilisation des plateformes numériques,
- Aider à la constitution de dossier, à la rédaction de courriers et au suivi de dossiers
- Mettre en relation avec un partenaire lorsque cela est nécessaire



NOS HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Mercredi

8h30 à 12h30 à Lafrançaise

14h00 à 17h00 à Meauzac

(Locaux de la Mairie)

La France services vous propose aussi des accompagnements numériques en individuel ou en ateliers collectifs: prise en main de vos outils (tablette, ordinateurs, smartphone), navigation internet, découverte des sites administratifs

LES PERMANENCES

Les jeudis de 14h à 17h en alternance à L'honor-de-Cos et à Vazerac (Cf planning joint)

Les mercredis après-midi à Meauzac (sur rendez-vous)

L'espace France services héberge également l'Espace Emploi Formation intercommunal qui est un service de la communauté de communes qui vous accompagne dans vos démarches liées à l'emploi et la formation.

Un accompagnement personnalisé qui vous permettra de (re)définir votre projet professionnel en adéquation avec le marché de l'emploi, de booster votre recherche et d'aborder les techniques de recherches d'emploi.

Du coaching pour vous préparer à l'entretien d'embauche, vous aider à la création du réseau professionnel, vous aider à la mise en relation avec les entreprises locales et partenaires de l'emploi et de la formation.

N'hésitez pas à prendre contact ! Magali Marty vous recevra sur rendez-vous 05.63.65.91.90 (tapez 2)

La France services accueille également des permanences de partenaires dans les locaux de la Communauté de communes à Lafrançaise :

• SERVICE DES IMPÔTS

Lundi et mercredi matin

Mercredi après-midi (MEAUZAC)

• ADIL 82

2ème lundi après-midi

• MISSION LOCALE

Mardi matin

• CPAM / CARSAT Action Sociale

1er mardi du mois matin

• ONACVG

Dernier mardi du mois matin

• CAF Action sociale

Mardi après-midi

• MSA Action sociale

Vendredi matin

• Plateforme Mobilité

1er jeudi du mois matin

• CDAD - Accès au droit

2ème jeudi du mois après-midi

• CAUE – Renov'occitanie

1er et 3ème vendredi du mois matin

• CPAM – Rendez-vous VISIO

Vendredi après-midi

CLUB D'ENTREPRISES TERRITORIAL

Ces derniers mois, plusieurs travaux de concertation auprès des acteurs économiques du territoire ont permis de faire émerger la volonté de créer un club d'entreprises à l'échelle de l'intercommunalité.

Outre la mise en réseau, cet outil permet aux entreprises et acteurs économiques du territoire, de mieux se connaître, de tisser du lien, d'échanger sur leurs besoins, d'amorcer des collaborations, de travailler sur des thématiques/problématiques communes avec l'appui d'intervenants ciblés par la communauté de communes.

Ainsi, une première rencontre avec les entreprises s'est réalisée en juin dans les locaux de l'entreprise Fauché, co-animée par la CCI, la CMA et l'Espace Emploi Formation Intercommunal. Cette rencontre a réuni une trentaine d'entreprises, toutes parties prenantes du pro-

jet. Le comité de pilotage du club a été constitué avec 11 entreprises volontaires.

Depuis, ce dernier s'est réuni afin de décider des thèmes à aborder, parmi eux : les difficultés de recrutements, la visibilité des entreprises/commerces et la communication, l'économie circulaire et le tri des déchets, le numérique, la gestion/optimisation du temps. Le club se réunira une fois par trimestre, au sein d'une entreprise différente à chaque fois avec présentation et visite de l'entreprise accueillante.

La prochaine réunion aura lieu le 17 novembre dans les locaux de l'entreprise Gerbaud à Les Barthes avec pour thème : l'économie circulaire.

Entretemps, 3 autres entreprises ont rejoint le club ! Pour le moment il n'a pas encore de nom mais les entreprises y travaillent !





Le jeudi 13 octobre la classe de CM1-CM2 de Puycornet s'est rendue, en compagnie de la classe de Piquecos, au campement préhistorique de Bruniquel. Ce lieu, géré par l'association Terre Mère, propose des ateliers aux groupes scolaires pour permettre aux enfants de vivre des expériences à la manière des hommes préhistoriques.

Le matin, nous avons eu une présentation générale de la Préhistoire, suivie d'une démonstration de taille de silex et d'une explication de l'évolution des outils.



Les enfants, très intéressés, ont pu ensuite expérimenter la chasse telle qu'elle était pratiquée à la Préhistoire lors de 4 ateliers : tir aux javelines, tir au propulseur, tir aux bolas, tir aux bâtons de jet. Cette activité a remporté un franc succès et a révélé quelques talents de chasseurs préhistoriques ! Les adultes accompagnateurs et les enseignants ont également pu s'y essayer sous les regards amusés des élèves...

Après le pique-nique, apporté par les enfants et

non chassé, nous avons assisté à une nouvelle démonstration. Cette fois-ci, il s'agissait de l'allumage du feu avec deux techniques : par friction et par percussion. Cela a permis de rétablir certaines idées reçues bien ancrées dans les jeunes esprits : on ne peut allumer un feu en frappant n'importe quelle pierre l'une contre l'autre ! En effet, pour obtenir des étincelles il est nécessaire qu'il y ait présence d'oxyde de fer que l'on trouvera dans la marcassite ou la pyrite et que celle-ci soit percutée par une roche dure comme du silex ou du quartzite.



Suite à cela, nous avons parlé d'art préhistorique et les élèves ont encore une fois pu se mettre dans la peau de nos ancêtres en pratiquant la gravure sur argile. Chacun est d'ailleurs reparti avec sa création !

Enfin, un dernier atelier a permis de découvrir les instruments de musique de la Préhistoire et un mini concert improvisé a laissé aux enfants la possibilité de tester certains instruments et de laisser libre cours à leur fibre artistique !

Ce fut une journée très enrichissante pour tous, qui a permis de rendre plus concrètes certaines notions abordées habituellement dans les manuels scolaires.

Anne RIGAUD.

JOURNÉE DU PATRIMOINE

SORTIE AU CONSERVATOIRE DES COMMERCEs ANCIENS



Le vendredi 16 septembre 2022, la classe des CE2 d'Océane Médale a eu la chance de participer à la journée du Patrimoine et de

visiter le Conservatoire des commerces anciens à Donzac. Ainsi, ils ont pu découvrir de nombreux métiers aujourd'hui disparus tels que le Sabotier, le Maréchal-Ferrant, mais aussi des savoir-faire anciens, et l'évolution de divers objets tels que la machine à laver ou encore le métier à tisser. Au cours de cette journée, les élèves ont également eu le privilège d'observer une classe d'autrefois avec tout le matériel de l'époque (le plumier, l'encrier, les



pupitres mais aussi le bonnet d'âne !). Enfin, pour clôturer la visite, ils ont eu le droit de découvrir et de manipuler de nombreux objets anciens sous la forme d'un jeu de Kim destiné à faire également travailler la mémoire, avant de terminer par la découverte d'une épicerie d'antan où étaient exposés divers produits souvent méconnus par les élèves.



CALENDRIER DE L'AVENT



Comme le veut la tradition à l'école, chaque classe a fabriqué son calendrier de l'Avent durant le mois de novembre. Chaque enfant a vendu des tickets de tombola pour remporter le précieux sésame, et le tirage au sort s'est déroulé le mercredi 30 novembre.

Voici donc les gagnants pour chaque classe :

- Classe CE2 de Océane MEDALE : Sacha Amadieu
- Classe CE1-CM1 de Maël VIDONI : Timéo Feydel
- Classe CM1-CM2 de Anne RIGAUD : Elina Capdordy

L'ensemble de l'équipe éducative vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2023.





Depuis la rentrée dans nos ALAE, nous avons travaillé sur les règles de vie qui ont été adaptées par classe sous 3 formes différentes mais le contenu reste le même :

- Smiley vert, chevalier, Top 1
- Smiley orange, écuyer, Top 2
- Smiley rouge, villageois, Top 3

C'est un système de valorisation qui les emmène vers l'autonomie et la responsabilisation.

Régulièrement, nous mettons en place des débats avec les enfants en fonction des problématiques rencontrées sur les ALAE, ce qui permet l'expression et la sensibilisation.

Nous préparons des élections CAJ (Conseil ALAE Jeune) qui auront lieu dès janvier 2023.

Durant le mois de septembre, les enfants ont créé des suspensions de papillons dans le cadre d'Octobre Rose. Nous avons décoré l'école et ses alentours.

Un dessin « manga » grandeur nature a aussi été réalisé dans la salle des fêtes de l'Honor-de-Cos pour l'accueil du matin, il s'agit de dire « Bonjour » et « Au revoir » en différentes langues.

Nous commençons les réalisations de Noël : des paniers tressés avec du papier journal, des bonbonnières avec des boîtes de conserves, des chalets en bâtonnets de glace, des roses en papier, des sapins en bouchons de liège...

Vous retrouverez certaines créations lors du marché de Noël.



Parlons de Noël !!!

Comme chaque année nous nous retrouverons à la salle des fêtes de L'Honor-de-Cos pour fêter les vacances autour d'une soirée de Noël, très « magique ».

Est-ce que le Père Noël viendra ?

L'équipe d'animation de Puycornet vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.





LE MOT DE L' AAPERPI

Bilan

Nous avons fait deux manifestations dans un contexte sanitaire encore compliqué et incertain sur l'année scolaire 2021/2022.

HALLOWEEN a été un succès.

La bourse aux jouets : les résultats sont mitigés.

Néanmoins, nous avons pu reverser en octobre aux écoles et au CLAE , les sommes suivantes :

L'HONOR-DE-COS : 738.36 € ;

PIQUECOS : 152.36 € ;

PUYCORNET : 445.36 € ;

CLAE : 486.48 €.

Une nouvelle équipe

Après une campagne de recrutement lors des réunions de rentrée dans les différentes écoles du RPI, l'AAPERPI s'est étoffée. En effet, de nombreux parents ont répondu présents, permettant à l'association de continuer son rôle au sein du RPI.

Le bureau, son nouveau président et sa nouvelle vice-présidente souhaitent remercier tous les nouveaux membres actifs venus en nombre cette année.



CÉLÉBRATION FIN DU CONFLIT 1914-18



Le dimanche 13 novembre avait lieu la cérémonie en hommage à tous les « Morts-pour-la-France » de la commune. La cérémonie était présidée par le maire Jean-Michel PRAYSSAC en présence de Mathieu ALBUGUES, conseiller départemental, de plusieurs porte-drapeaux, de Claude BES, président de la FNACA locale, et de Jean-Michel MAURUC qui représentait les sapeurs-pompiers de MOLIERES.

A la fin de la lecture du message du Ministre des Armées, il fut rendu hommage aux 2 soldats récemment morts au Mali. Après le dépôt de gerbe, une

minute de silence fut respectée suivie de la Marseillaise. Les porte-drapeaux salués, le maire invita les nombreux présents à se rendre à la salle des fêtes où un vin d'honneur offert par la municipalité fut servi.

REPAS DE L'AMITIÉ



Le même jour et comme tous les ans, le Maire et son Conseil municipal avaient convié les aînés de la commune au traditionnel repas annuel.

Celui-ci s'est déroulé dans une ambiance des plus détendue en présence de nos conseillers départementaux, Sophie DELBREIL et de Mathieu ALBUGUES. L'Abbé Gilbert ODI invité

s'était excusé, retenu par des obligations professionnelles à l'évêché de Montauban. Le repas fort apprécié par l'ensemble des présents avait été concocté par Christophe GROS et sa brigade toujours très efficace et sympathique.



C'est Louis BAUDEL, pianiste-interprète, qui anima cette journée festive avec le talent que l'on connaît. Au moment du dessert, le Maire prit la parole et eut une pensée pour toutes celles et ceux qui souffrant, n'ont pu assister à ces agapes.



Les plus âgés, comme tous les ans, ne seront pas oubliés et recevront au moment des fêtes, la visite d'un conseiller municipal qui leur apportera un colis pour mieux passer cette fin d'année. Puis, une minute de silence fut observée à la mémoire des disparus de l'année et notamment notre doyenne Josefa qui s'est éteinte paisiblement à quelques jours de ses 102 ans.

L'édile souhaita à tous de bonnes fêtes de fin d'année en leur donnant rendez-vous le 8 janvier pour la cérémonie des vœux du conseil municipal à la population communale. Nos chères « têtes grises » se donnèrent rendez-vous en 2023 pour cette traditionnelle journée de l'amitié et de la convivialité.



CONCOURS DE LABOURS

Les organisateurs « La vieille Charrette » recevait cette année 16 laboureurs sur la commune de VAZERAC en contre-bas du château de Blauzac.

Cette fête de la terre salue avec plaisir la participation de très jeunes laboureurs de 8 à 14 ans.

À la fin de la manifestation, sur le coteau en surplomb, eut lieu une grande exhibition finale, tous phares allumés, de plus de 15 tracteurs. Ce fut impressionnant !

Autre moment insolite, la grimpette effectuée par de vieux tracteurs centenaires remarquablement remis en état par des agriculteurs bricoleurs ou collectionneurs.

On notait la présence à ce concours de nos 2 conseillers départementaux, Sophie DELBREIL et Mathieu ALBUGUES.

L'an prochain, PUYCORNET accueillera avec plaisir cette manifestation.

Notre commune était d'ailleurs très bien représentée au niveau des participants :

- Sébastien MONTORIO (vainqueur du concours), Dimitri QUEBRE et Alexandre LARROQUE pour le concours de labours.

- Dominique BIVI, Éric LAFAGE, Roland LAPORTE et Gaëtan QUEBRE pour les démonstrations.



Cette manifestation appelée autrefois « comice » désignait par vote d'un jury qualifié l'agriculteur du Canton qui le représenterait au concours agricole régional qui se tenait à MONTAUBAN puis au Salon de l'Agriculture à PARIS.

Autre temps, autres mœurs, cette journée est désormais l'occasion de montrer le savoir-faire de nos agriculteurs qui sont tous récompensés d'avoir consacré une journée et parfois bien plus à cette manifestation annuelle de l'ancien Canton de MOLIERES.

Et malgré les circonstances actuelles pas toujours propices à se réjouir pour le monde agricole (gel du printemps, canicule estivale, augmentation à 2 chiffres de toutes les matières premières ...) un bon nombre d'entre eux avait répondu présents aux valeureux organisateurs.

Producteurs de fruits, éleveurs de bovins, caprins et ovins, vieux métiers d'autrefois, réparateurs de véhicules ou d'engins agricoles anciens ...ont magnifiquement répondu aux attentes des visiteurs venus encore nombreux par cette belle journée de fin d'été.

Félicitations bien méritées aux exposants de PUYCORNET à savoir :

- Dominique BIVI
- Éric LAFAGE
- Claude LAFRANÇAISE
- Roland LAPORTE
- Nathan MARTINEZ (petit-fils d'André et Christiane MOURGUES)
- Augusto PINTO
- Christian ROUCHY
- Francis SEMENADISSE
- Linda TREITINGER
- Françoise VIAUD



Cette année 2022 marque le retour des festivités pour le comité des fêtes de Puycornet, après plus de deux ans et demi d'interruption forcée.



Le 25 juin, tout d'abord, nous avons organisé le traditionnel feu de la Saint-Jean, avec un concert de soul-rock-blues du groupe The Worn Shoes. Les 14 et 15 août, 3 ans après la dernière, nous avons remis le feu au village avec la soirée paëlla géante et le concert gratuit des Flagrants Délires, suivis de la journée du 15 août avec le concours



de pétanque, les bandas La Pieuvre, et la soirée dansante entièrement en extérieur pour la première fois, avec d'un côté le bal musette sous chapiteau avec Serge Vergnes, et de l'autre le Pyramix qui a réuni toutes les générations. Un feu d'artifice magistral a pu être tiré, grâce à Monsieur le



maire qui a fait tout son possible pour garantir les conditions de sécurité nécessaires.



Le 22 octobre a eu lieu la soirée repas-concert avec entrecôte-frites au menu, et le groupe Frérots de la Peña. Nos grilladins et nos cuisinières-cuisiniers n'ont pas perdu la main, vous vous êtes régalez d'après vos retours. Nous remercions Monsieur le Maire et la municipalité pour leur soutien ainsi que tous les commerçants, artisans et entreprises qui se sont associés à nous.



Merci également aux Puycornéennes et Puycornéens pour l'accueil qui nous est réservé lors de la tournée des Fleurs.

Le comité des fêtes vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année. Rendez-vous le 4 février 2023 pour une soirée repas-concert espagnole

avec le groupe Gipsy Calo, et en juin pour le feu de la Saint-Jean.





Le 24 novembre, les membres de Puycornet Gym se sont retrouvés pour leur assemblée générale en présence de Monsieur le Maire.

Les membres du bureau ont présenté les rapports moral et financier.
L'ensemble des participants a reconduit le bureau et validé les bilans.
Un grand merci à Engelbert qui fait preuve de beaucoup de créativité pour proposer des exercices variés. Les participants se retrouvent avec plaisir au cœur du village pour pratiquer cette activité.

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de la salle de réunion et nous aide à renouveler notre matériel par l'attribution d'une subvention .



Vous pouvez nous rejoindre :
FORMALITÉS :

Un certificat médical et une cotisation annuelle de 30 €

Horaires : **Lundi et jeudi de 19h30 à 20h30**

Salle (à côté de la salle des fêtes)

Pour toute demande d'information ou inscription,
contactez le **05 63 65 97 09 ou le 06 73 01 13 09**

L'assemblée générale de la section locale s'est tenue le jeudi 3 novembre dans la nouvelle salle des fêtes de MOLIERES autour de son président Claude BES.

Malgré les deux années de crise sanitaire, les adhérents ont su conserver l'indissoluble lien qui les unit, au travers de rassemblements autour de monuments aux morts mais aussi hélas sur la tombe de camarades partis rejoindre les frères d'armes qui les ont devancés. Et lorsque la présence physique aux obsèques n'était pas possible, un courrier témoignait de la sympathie de tous les adhérents à la famille du disparu.

Hommage a été rendu à Roger ALRIC, André BELVEZE, Fernand CARADEC, Roger LANDAIS, Hubert PECHARMAN mais également à Camille DELPECH, ancien maire de PUYCORNET, qui avait tant œuvré pour la constitution de la section locale.

Au bilan moral présenté par Claude BES figuraient également la célébration du 60ème anniversaire du « Cessez-le-feu » en Algérie, à l'échelon local et départemental, la remise de l'Ordre National du Mérite à René SORMAIL, les remerciements appuyés aux porte-drapeaux, Guy CLERGUE, Hervé BRESSANGES, Daniel SABATIÉ pour leur présence fidèle, et l'inlassable combat pour la conservation mémorielle de la date du 19 mars sans cesse remise en question par ceux qui n'ont jamais compris qu'elle représentait avant tout pour les milliers de conscrits survivants la promesse du retour au pays.

Côté finances, alimentées par les cotisations et les subventions municipales des communes de MOLIERES et PUYCORNET, un solde positif ressort qui pourra permettre, comme cela s'est déjà produit, d'aider un adhérent en difficultés financières.

Extrait article « Le Petit Journal » (R. COURDESSES)





La fin d'année approchant, je vous fais part, en mon nom et celui de l'ensemble des personnels de la brigade de MOLIERES, de nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.

L'action de la gendarmerie a encore été soutenue cette année, que ce soit sur le canton de MOLIERES, de LAFRANCAISE, de MONTPEZAT DE QUERCY et bien évidemment sur celui de CAUSSADE qui à lui seul regroupe plus des trois quarts de nos interventions.

L'ensemble de ces cantons forment un grand territoire à surveiller et c'est aussi grâce à vous et votre vigilance que nous pouvons répondre au mieux à votre sécurité et à celle de vos biens. En effet, si la surveillance du territoire effectuée par les forces de l'ordre est primordiale pour la prévention des infractions, la vigilance des citoyens l'est tout autant. Aussi, n'hésitez pas à nous contacter si vous pensez avoir détecté un comportement anormal ou suspect ; la sécurité de tous est l'affaire de tous.

Afin de nous permettre d'orienter au mieux notre action de surveillance à votre profit, je vous rappelle l'existence de l'opération « tranquillité vacances ». Pour cela, vous pouvez déposer votre demande directement en ligne, sur le site « www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241 », ou vous présenter à votre brigade de gendarmerie.

Il vous sera demandé de vous connecter via vos comptes France Connect et de remplir les champs, reprenant votre adresse, les dates de votre absence, votre identité. En fonction du code postal renseigné, votre demande sera automatiquement adressée au service de gendarmerie compétent qui assurera un service de surveillance spécifique de votre résidence principale pendant votre absence.

J'en profite également pour vous informer de l'existence de deux autres sites internet à votre disposition et visant à simplifier vos éventuelles démarches :

- Le site « pré-plainte en ligne » vous permet de transmettre à votre brigade les éléments nécessaires au recueil de votre plainte. Pour des raisons d'impératifs d'enquête, ce dispositif est réservé aux atteintes contre les biens dont la victime ne connaît pas le ou les auteurs des faits (vols, dégradations, escroqueries...). La victime renseigne un formulaire en ligne avec les éléments concernant les faits dont elle a été victime. Ces informations sont ensuite transmises automatiquement à la brigade de gendarmerie ou au service de police de son choix avec qui un rendez-vous est fixé afin de formaliser la plainte par l'édition du procès-verbal et la signature de ce dernier. Ce service permet ainsi un signalement immédiat des faits commis et une diminution du délai d'attente lors du dépôt de plainte.

- Le téléservice « Perceval », vous permet de signaler une fraude à la carte bancaire si vous remplissez de façon cumulative les conditions suivantes : être toujours en possession de sa carte bancaire, ne pas être à l'origine des achats en ligne et avoir déjà fait opposition à la carte auprès de sa banque. Ce signalement est alors pris en compte par des services spécialisés et les éléments que vous faites remonter servent à des recoupements et identification des auteurs de fraudes et escroqueries. Une fois ce signalement effectué, vous recevrez un récépissé que vous pourrez présenter à votre banque afin de faciliter la demande de remboursement des opérations bancaires litigieuses auprès de celle-ci.

Enfin, à l'heure où tout se fait via internet et de manière virtuelle, rien ne vaut le contact humain. C'est pour cela que depuis de nombreuses années, nous nous faisons un point d'honneur à maintenir un lien avec la population et à nous rendre le plus disponibles possible pour nos concitoyens. Nous continuerons en ce sens et restons à votre écoute.

Adjudant Jean-Baptiste AUDEBAUD
Commandant la brigade de gendarmerie de MOLIERES

Infos utiles :

Numéro de téléphone de la brigade :
05.63.24.60.20

Adresse mail :
cob.caussade@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Heure d'ouverture de la brigade :
Dimanche de 9h à 12h

En cas d'urgence vous pouvez vous présenter à la brigade de Caussade qui est ouverte tous les jours.



Le Syndicat Départemental d'Energie, garant du service public de l'électricité en Tarn-et-Garonne, se préoccupe de l'accès à cette énergie indispensable au quotidien.

Il contrôle la bonne exécution de la mission de desserte électrique confiée à Enedis et veille aux conditions de fourniture d'électricité au tarif réglementé de vente qui est une obligation d'EDF.

DES ALERTES LANCÉES AUX POUVOIRS PUBLICS

Depuis plusieurs mois, alors que la crise énergétique s'installe, Jacques Gayral, Président du SDE 82, lance des alertes auprès des décideurs. Il est intervenu à l'occasion de plusieurs réunions, a saisi à différentes reprises les pouvoirs publics, a adressé récemment un courrier à la ministre de la transition énergétique et aux parlementaires de Tarn-et-Garonne. Il demande une révision du mécanisme européen de fixation du prix de l'électricité, corrélé à celui du gaz, qui entraîne une forte hausse pour les particuliers mais encore plus pour les communes qui doivent les mettre en concurrence. Alors que le pays est bien doté en moyens de production, les collectivités achètent leur électricité dans des conditions assimilables à du trading boursier. Trop impactées, certaines pourraient être contraintes de réduire leur offre de service public. Le SDE 82 plaide pour une évolution législative rapide face à cette situation inquiétante.

LE SDE 82 AU SERVICE DE TOUS LES USAGERS TARN-ET-GARONNAIS

L'observatoire des usagers, service du SDE 82, ouvert aux communes et à leurs administrés, travaille à l'accompagnement de tous les usagers. Il traite les réclamations sur la qualité de l'alimentation électrique, le service rendu par le fournisseur EDF et se mobilise dans la lutte contre la précarité énergétique qui s'aggrave avec la hausse des prix. Plus concrètement, en cas de mauvaise qualité d'alimentation électrique, de poteau qui penche, d'ouvrage électrique à déplacer, d'élague à exécuter, de problèmes liés aux travaux électriques, de difficultés avec le fournisseur EDF, le SDE 82 est à votre écoute.

Plusieurs moyens sont à votre disposition : par courrier à SDE 82, 78 avenue de l'Europe 82000 Montauban, par courriel à **sdetg@sdetg.fr** ou par téléphone au **05 63 21 09 26**. Plus d'informations sur le site Internet **www.sde82.fr**.

AMICALE CANTONALE

Des Donneurs de Sang Bénévoles

DON DU SANG : 70 DONNEURS ONT RÉPONDU PRÉSENTS !

La collecte de sang a connu le plus fort bilan au-delà des cinquante ou soixante habituels grâce à une forte mobilisation locale, entraînée par un effort de communication de l'Amicale des donneurs, y compris sur le camping du lac de Molières.

Les appels nationaux de l'été sur les radios et télévisions avaient appuyé en amont aussi. Bravo surtout aux neuf nouveaux en premier don. L'équipe médicale de six personnes, nouvelle qui découvrait Labarthe, n'a pas chômé durant quatre heures sur neuf postes de prélèvement en batterie. Ils ont apprécié le cadre agréable et confortable de la salle, ici climatisé !

COLLATION SPÉCIALE CE JOUR-LÀ

Toujours organisée par l'Amicale locale et l'EFS, mais avec des produits locaux plus gourmands : un plateau d'abricots offert (Chantal Combret), deux flûtes de pain (boulangier Gloux) et soixante petits pots de panacotta réalisés par Aline Delthil dont c'était le dernier don de sang (limite d'âge), mais toujours active pour l'Amicale.

Nadine Daiché arrivait aussi à son dernier don. Toutes deux ont reçu un joli bouquet à cette occasion et le mot d'amitié du président. Il va bien falloir les remplacer : c'est le rôle des jeunes donneurs attendus à partir de 18 ans. La prochaine collecte aura lieu le vendredi 25 novembre, à noter tout de suite. L'équipe de l'Amicale attend des bénévoles pour aider à la distribution des tracts, huit jours avant.



Le Syndicat Mixte du Bassin du Lemboulas (SMBL) présidé par M LESTRADE (Vice président CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain et Maire de Vazerac) a en charge la gestion des cours d'eau et milieux aquatiques du bassin versant du Lemboulas. À travers cette compétence, le syndicat réalise des travaux visant à restaurer les milieux aquatiques mais aussi à préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau.



Les zones humides sont des milieux sensibles jouant un rôle essentiel dans la gestion de l'eau :

- elles participent à la régulation du débit des cours d'eau en ayant « un rôle d'éponge » stockant l'eau en période humide et la restituant progressivement tout au long de l'année.
 - elles préservent la qualité de l'eau en absorbant les nitrates et autres particules polluantes pour restituer aux cours d'eau une eau de meilleure qualité.
 - elles jouent un rôle de réservoir de biodiversité et possèdent des intérêts socio-économiques, pédagogiques et paysagers.
- La préservation et la restauration de ces milieux est intégrée dans le programme de gestion du

SMBL. C'est dans ce cadre que le syndicat a été retenu dans un appel à projet de l'Entente pour l'eau du bassin Adour Garonne visant la restauration des zones humides de tête de bassin versant sur la période 2021/2024. Ce projet vise l'accompagnement de la mise en œuvre du volet zone humide du programme de gestion avec l'appui de partenaires techniques, le Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie, l'ADASEA d'OC, le CPIE Quercy Garonne et le Conseil Départemental Tarn-et-Garonne.

Cinq zones humides réparties sur l'ensemble du bassin versant du Lemboulas ont été ciblées, deux dans le Lot et 3 dans le Tarn-et-Garonne.

Une zone humide de près de 6ha située sur la commune de Labarthe a fait l'objet d'une acquisition par la mairie en 2022. Cette zone



humide riche est composée de différents milieux : prairie, boisement, mare, mégaphorbiaie... et de nombreuses espèces. Le projet vise à maintenir une activité agricole sur ces prairies humides avec de la fauche et du pâturage extensif par des bovins.

Par la suite, il est prévu des actions visant la restauration de la zone humide, la plantation de haies et la sensibilisation du public avec un sentier pédagogique.

Pour tout renseignement - Syndicat Mixte du Bassin du Lemboulas - 1, passage de la Poste - 82220 VAZERAC

Secrétariat : 05.63.67.61.78 / siah.bassin.du.lemboulas@wanadoo.fr -

Techniciens de rivières 06.79.67.77.28 / jerome.scudier@quercycaussadais.fr - 06.15.22.21.09 / gauthier.aucoin@quercycaussadais.fr

C'est parti pour le tri des déchets alimentaires !



Savez-vous qu'en 2023, tout le monde (particuliers et professionnels) devra trier ses déchets alimentaires ?

Le sujet de la gestion des déchets alimentaires est aujourd'hui incontournable pour toutes les collectivités compétentes en matière de gestion des déchets. En effet, la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit une obligation pour que chaque citoyen puisse trier ses biodéchets.

Les déchets alimentaires représentent plus de 30% des ordures ménagères. Les trier pour les valoriser est donc essentiel !

Les équipes du SIEEOM du Sud-Quercy vont vous accompagner dès 2023 pour adopter ces nouveaux gestes de tri et vous fournir les équipements nécessaires.



Pour les foyers avec jardin, vous pourrez obtenir un composteur individuel avec un bioseau pour transporter vos déchets. De quels déchets parlons-nous précisément ? Les déchets de préparation de repas, les restes de repas, le thé et le café (y compris les sachets de thé en papier et filtres à café), les aliments périmés sans emballage et l'essuie-tout.

Ces déchets, mélangés dans le composteur avec des déchets verts, se transformeront en compost que vous pourrez utiliser pour votre jardin ou potager.

Pour les foyers sans jardin, des composteurs partagés pourront être installés sur votre commune. Equipé de votre bioseau, vous pourrez transporter puis déposer vos déchets alimentaires jusqu'au composteur d'apport (bac du milieu). Pour que la recette soit parfaite ajouter une poignée de matières sèches (bac de droite) et mélanger en surface à l'aide de la griffe. Des distributions de compost seront régulièrement organisées pour les usagers qui le souhaitent.



Si vous souhaitez obtenir un composteur ou recevoir plus d'informations sur le compostage, le tri des biodéchets ou tout autre sujet, vous pouvez contacter le SIEEOM

au 05 63 26 49 67

ou par mail accueil@sieeom-sudquercy.fr



Dimanche 8 janvier à 16 h 00

CEREMONIE DES VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL



Samedi 21 janvier à 20 h 30

à la salle des fêtes,
Concert de la nouvelle année avec l'orchestre DIVERTIMENTO et ses 30 musiciens qui interpréteront la 25^{ème} symphonie de MOZART et la « Romance en Fa » de Beethoven
Entrée offerte



Samedi 4 février

à la salle des fêtes
Soirée espagnole (Dîner dansant) organisé par le comité des fêtes



Samedi 11 février à 20 h 30

Soirée théâtre à la salle des fêtes
Avec la troupe de Molières
« Les Jeux de la Scène »
Entrée Libre



Informations utiles

LE RECENSEMENT CITOYEN : POUR QUI ?

Dans le cadre du parcours de citoyenneté, tout jeune français, fille comme garçon, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et les 3 mois qui suivent la date d'anniversaire.

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). En cas de perte ou de vol de son attestation, il peut demander une attestation de situation administrative. Le jeune qui s'est fait recensé est ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté.

A savoir : si vous n'avez pas fait votre recensement dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même. Il est obligatoire de faire le recensement

militaire. Cela vous permet :

- d'obtenir une attestation de recensement. Avoir cette attestation est obligatoire pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) ou un concours administratif en France ;
- d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Avoir participé à la JDC ou en avoir été exempté, est obligatoire pour s'inscrire à partir de l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, ...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de l'âge de 25 ans.
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans. Vous pourrez voter dès l'âge de 18 ans, sans avoir d'autres démarches à effectuer (sauf en cas de déménagement notamment).

COMMENT SE FAIRE RECENSER ?

Vous pouvez effectuer cette démarche :

en ligne : Service accessible avec un compte Service-public.fr. Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format PDF des documents à fournir. Vous devez fournir les documents suivants : Carte nationale d'identité ou passeport valide et Livret de famille à jour. www.service-public.fr

en mairie : vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place. Vous devez aller à la mairie avec les documents suivants :

- d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- du livret de famille des parents.

DÉLIVRANCE DE L'ATTESTATION

Votre recensement fait, la mairie vous remet votre attestation de recensement.

Attention : aucun duplicata de votre attestation de recensement ne vous sera fourni.

L'attestation de recensement vous sert à prouver que vous avez fait votre recensement militaire.



MAISONS FISSURÉES

Je le sais, vous êtes nombreux propriétaires de maisons individuelles qui voient apparaître d'inquiétantes fissures sur leurs murs ou leurs plafonds.

Afin que les assurances prennent en charge les travaux de réparation, la commune doit être reconnue sinistrée. La dernière fois que la commune de PUYCORNET l'a été : c'était en 2018. Tous les ans, nous transmettons une demande à la Préfecture du Tarn-et-Garonne afin que notre commune soit une nouvelle fois déclarée sinistrée.

Mais c'est une commission interministérielle qui doit acter ou non la reconnais-

sance de l'état de catastrophe naturelle des communes concernées.

Comme tous les ans, moins d'une commune sur deux en France est reconnue sinistrée. Vient ensuite le temps des expertises pour évaluer les dégâts jusqu'à l'indemnisation. Faites-nous savoir dès le début de l'année si vos maisons sont fissurées afin de vous avertir si Puycornet était une nouvelle fois reconnue sinistrée car c'est dans les 10 jours de l'arrêté ministériel que vous devrez avertir votre compagnie d'assurance.

Jean-Michel PRAYSSAC.

A VOTRE SERVICE

CAMION ÉPICERIE

Début janvier - Devant la Mairie
Tous les Mardis de 15h30 à 17h
DES FLYERS VOUS SERONT PROCHAINEMENT DISTRIBUÉS DANS VOS BOÎTES AUX LETTRES

PIZZAS A LA FERME

Nos pizzas sont
cuites au feu de bois
Tél. : **06 22 19 86 19**

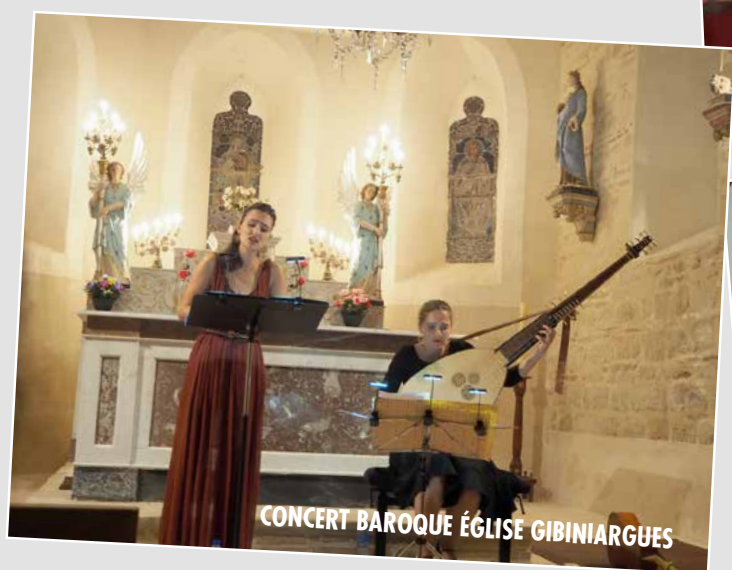
Le mercredi soir
de 18h à 20h sur commande
2207 rte de lafargue
82220 Puycornet

TOUTES NOS PIZZAS SONT À 10 EUROS

TAXI CORALIE

Puycornet - **06 79 66 95 69**
Toutes distances 24h/24
non conventionné
assurance maladie

5052 rte de Lafrançaise 82220
taxi.coralie82@gmail.com





CONCERT LYRIQUE EGLISE GIBINIARGUES



CONCERT LYRIQUE EGLISE GIBINIARGUES



SOIRÉE FEU DE LA ST JEAN - THE WORM SHOES



JOURNÉE DU HANDICAP



CONCERT JAZZY HOT SWING DADDIES



REPAS DU 15 AOÛT



ÉLÉPHANT "ELMER" LORS DE LA JOURNÉE DU HANDICAP

NAISSANCES

LESTRADE Charlélie, Céleste	28/12/2021
RIVIERE CARLIEZ Alice Valentine Marie Dominique	08/02/2022
DURRENS Adrien Camille Francis	13/02/2022
LE MOIGN Dyego Patrick Gérard	07/10/2022

DÉCÈS

PEYTOUT Colette	14/03/2022
CARRIQUIRI Christiane Marie-Jeanne épouse SOUNARD	19/04/2022
SÉMÉNADISSE Camille	25/06/2022
SENGA Maria épouse CAVANIE	03/07/2022
SOUNARD Robert Paul	13/09/2022
CARBO ESCORIHUELA Josefa	29/09/2022
ARADES Marie, Jeanne, Odette épouse MOURGUES	22/11/2022



Vestiges du pont Romain sur le ruisseau du Petit Lembous

Le quintette de cuivres Aérïs pour fêter la Saint-Jean

Pour le feu de la Saint-Jean, la municipalité avait organisé dans la salle des fêtes, un concert avec « Aérïs » un quintette d'instruments cuivre, formation assez originale car en général, ces instruments de musique sont plutôt employés au sein d'une formation plus importante pour le jazz ou la musique classique. Le public a pu découvrir un très bon répertoire, depuis le Baroque avec des œuvres de Bach, Rameau, Vivaldi, Pachelbel, des œuvres classiques de Beethoven, Khachaturian, et de Jazz New-Orleans, Swing, des musiques de film de Vladimir



Le quintette Aérïs souhaite faire découvrir plusieurs genres musicaux. / DDM

Cosma et pour terminer en hommage à Michel Legrand la chanson bien connue des Demoiselles de Rochefort. Patrick Pagès, l'un des deux trompettistes présentait avant chaque

morceau les compositeurs et les types de musiques et leur positionnement dans les courants musicaux. Une très bonne soirée. Dans la même journée, le comité des fêtes avait organisé un apéritif et des grillades, puis le feu de la St-Jean suivi d'un autre concert avec « The Worm Shoes, pour du rhythm'n'blues soul. La soirée a eu un grand succès auprès d'un public nombreux, le temps était au rendez-vous et on avait l'impression que les gens se sentaient enfin libres de pouvoir se retrouver dans des fêtes en oubliant les contraintes sanitaires.

PUYCORNET

Un samedi extraordinaire



L'éléphant «Elmer» attendait les enfants sous la pluie.

Tout était en place pour accueillir les enfants et leurs parents autour de la mairie de Puycornet, dans la grande prairie avec des jeux, à l'école et dans la salle des fêtes. Cette journée, organisée dans le cadre des accueils de loisirs Léo-Lagrange de la communauté de communes Coteaux et Plaines du pays lafrançaisain, était consacrée en particulier aux enfants en situation de handicap et aussi, bien entendu, à tous les autres enfants. La pluie s'est malheureusement invitée. Seule l'initiation à l'écriture a pu se faire dehors, le matin. Les jeux extérieurs ont dû être annulés. Sous le préau de l'école, un panneau de mi-

nibasket avait été installé pour une démonstration de handibasket, et les personnes intéressées ont pu se livrer à ce sport, ou du moins essayer de maîtriser les fauteuils roulants adaptés à ce sport. À l'intérieur de l'école, des animatrices faisaient participer les enfants à des jeux sur tables. Une troupe de danse de Toulouse. Et puis aussi, a donné une représentation ponctuée de textes originaux, accompagnée par deux musiciens. Il faut remercier la coordinatrice de cette journée, M^{me} Capmartin, et toute son équipe, ainsi que le comité des fêtes de Puycornet qui tenait une buvette.



Le handibasket.

PUYCORNET

De l'autre côté du pont

Les lecteurs du Petit Journal se souviennent de l'opération nettoyage de l'accès au «Pont romain» initiée fin Avril par les Moliérains sur la rive droite du Petit Lembous. Lundi et mardi derniers, une action similaire a été menée par la Municipalité de Puycornet : ce débroussaillage intensif a permis de dégager les abords de l'ouvrage mais également de débarrasser la structure de l'amas de ronces qui l'avaient envahie, et de supprimer quelques arbustes «inopportuns» enracinés dans le bâti.

Mais si, côté Molières, l'on aimerait bien rétablir le franchissement du ruisseau en jetant une passerelle par-dessus le pont amputé d'une de ses arches, l'on préférerait visiblement, sur la rive opposée, conserver les lieux en l'état, principalement pour des raisons de sécurité. Par le passé en effet, des inconscients se sont aventurés en voiture à plusieurs reprises jusqu'à l'extrémité du tronçon demeuré debout. Malgré sa pile rongée par les eaux, malgré l'absence de parapet. Ce qui s'appelle «jouer à se faire peur».

Par mesure de précaution, deux chaînes ont été tendues pour barrer l'accès aux véhicules à moteur, ce qui n'empêche nullement randonneurs et amateurs de vieilles pierres de rendre visite à ces vénérables ruines !



La pose de chaînes pour stopper les «aventuriers» - Crédit : RC



A l'attaque des ronces - Crédit : RC



Françoise au déblayage... - Crédit : RC

VAZERAC/PUYCORNET

Deux inaugurations pour l'association Sol Viehl

En ce mois de juillet, ce n'est pas à une mais à deux inaugurations que les amis de l'association Sol Viehl, qui gère deux lieux de vie, étaient conviés.

Voilà une journée plus qu'attendue car remise à plusieurs reprises avec cette pandémie qui repointe encore son nez mais ne gâchera pas cette belle journée. «Il fallait bien inaugurer enfin le deuxième lieu de vie ouvert il y a juste un an, à Puycornet, puis apprécier les travaux réalisés à Sol Viehl, à Vazerac, depuis l'acquisition de la maison afin de partager un bon moment avec les enfants présents», a rappelé Pierre Lalart, président de l'association.

À Puycornet, le lieu de vie l'Houxioux est installé dans une bâtisse qui avait office jusqu'en 1870 d'école et mairie du village. En présence du président du conseil départemental Michel Weill, du maire de Puycornet Jean-Michel Prayssac, Pierre Lalart et deux des enfants accueillies ont coupé symboliquement le ruban de cette maison où vivent, depuis un an, six jeunes et une équipe de quatre éducateurs. Le maire de la commune et le

président du conseil départemental ont félicité les équipes, remercié l'engagement des éducateurs et ont souligné leur satisfaction en souhaitant poursuivre leur soutien à l'association Sol Viehl.

Puis tous les invités se sont retrouvés au lieu de vie à Vazerac pour découvrir, en présence de Régis Plazen qui représentait le maire de Vazerac Christian Lestrade, la rénovation de la ferme et notamment l'installation de la chaufferie à granulés, financée en partie par une subvention octroyée par la région Occitanie. Marie Castro, vice-présidente du conseil régional, a souligné son attachement à ces lieux pour se reconstruire et se remettre debout.

Ces lieux de vie et d'accueil vivent, par un accompagnement continu et quotidien, à favoriser l'insertion sociale des personnes accueillies. Cette journée s'est terminée par un temps de convivialité à l'ombre du tilleul, entourés d'anciens enfants accueillis pour partager les souvenirs et tisser un peu plus ce lien qui unit adultes et jeunes placés.



Une belle coopération région, département et commune pour appuyer l'association si active pour ces jeunes à prendre en charge globalement.

PUYCORNET

La dépêche 18/03/2022

Belle prestation lyrique à l'église de Gibiniargues

C'est devenu un rendez-vous incontournable que la venue du Quatuor Lyrique du Château de Cadars à Puycornet, mais chaque année, le spectacle est différent. Pour l'année 2022, la troupe avait axé la représentation sur le thème « Le tour du monde en 80 minutes », un petit clin d'œil à Jules Verne, le très célèbre auteur du Tour du monde en 80 jours. Tout au long du spectacle le public a pu entendre des chants du monde entier (ou presque) avec pour chaque tableau, les interprètes qui apparaissaient sur scène avec ses magnifiques costumes. Le public a été conquis par le charme des artistes. À la sortie un buffet de fruits locaux attendait le public. La municipa-



Les artistes.

lité de Puycornet avait vraiment bien préparé l'accueil des artistes et des spectateurs et tout le monde était ravi. Sur scène, il y avait : Sonia Alejos Molina, Mezzo-soprano, Cendrine Laramé, Soprano colorature, Nadzeya Lumeau, Mezzo-soprano, Babé Bérenguer, Narratrice, et Garance Labbe, Pianiste.

PUYCORNET

Belle fête champêtre



Les 300 amateurs de paella.

Les deux jours de réjouissances des 14 et 15 août organisés par le comité des fêtes ont fait le plein de participants. Le temps était au rendez-vous, ciel dégagé et température enfin supportable, ainsi qu'une très bonne organisation. La paella géante avait déjà attiré beaucoup de monde, 300 assiettes ont été servies avec professionnalisme par les membres du comité des fêtes le soir du 14; il faut noter qu'elle avait été cuite sur place, au feu de bois, et elle a vraiment été appréciée par tous. Le tournoi de pétanque a eu aussi beaucoup de succès: 75

inscrits aux doublettes le 14 et 95 le 15. La question de tirer le traditionnel feu d'artifice offert par la municipalité s'est posée par rapport aux conditions de sécheresse et de risque d'incendie, mais la sous-préfète en personne est venue contrôler le site qui, visiblement, ne présentait pas trop de risques, mais la présence des pompiers a quand même été décidée. Le feu a donc été tiré le soir du 15 août, pour le plus grand plaisir des spectateurs qui, pour beaucoup, étaient venus d'un peu partout pour assister à ce spectacle.

PUYCORNET

LA DEPECHE 17/09/22

Encore un concert réussi sur la scène du village

C'est du jazz, du swing plus précisément, qui a résonné dans la salle des fêtes, ce dimanche soir.

L'orchestre Hot Swing Daddies a bien fait vibrer les amateurs de cette musique qui étaient venus nombreux. Pianiste, saxophoniste, tromboniste, guitariste, contre-bassiste et batteur, six bons musiciens qui ont interprété des grands standards avec talent et ferveur. C'est Tarn-et-Garonne Arts & Culture, dans le cadre de L'Étonnant Été, une création du département,



Les Hot Swing Daddies.

que ce concert a été proposé et offert à la commune. Les Hot Swing Daddies vont jouer à Paris, le 27 octobre, au Caveau de la Huchette, un des hauts lieux du swing de la capitale.

PUYCORNET

La Dèpeche 16/11/22

Un nouveau centre de tri sur la commune

C'est une nouveauté pour la commune que la mise en place de 6 containers semi-enterrés à Saint-Romain, face à la station d'essence Jouany, sur la route de Molières. Le but est d'inciter les particuliers à un recyclage plus minutieux et surtout d'essayer d'éviter les dépôts sauvages que des indécents ont pris l'habitude de verser à côté des poubelles ! On verra par la suite s'il y a moins d'objets qui doivent être portés à la déchetterie, déposés le plus souvent en cachette. L'investissement est assez lourd, mais le conseil départemental en finance plus du tiers, 39 % exactement. Les travaux ont demandé de

gros moyens techniques puisque les containers sont en grande partie enterrés, et il a fallu faire appel à un camion grue de grosse capacité pour les mettre en place. C'est le SIEEOM Sud Quercy qui était chargé de la conception et de la mise en place du projet, épaulé par l'entreprise de travaux publics Guittierrez, de Mirabel, dans le cadre de l'aménagement des bourgs. On peut dire que l'esthétique de ce centre de tri est assez réussie et l'accès bien sécurisé car il se fait par la petite route qui longe le cimetière et non par la grande route de Molières.



Les élus et les intervenants devant le centre./Photo DDM



La mise en place délicate des 6 containers./Photo DDM

PUYCORNET

Puycornet « Village fleuri »

C'était une matinée pas trop chaude pour recevoir le comité des « Villages fleuris », cinq personnes, toutes intéressées par l'embellissement des petites communes rurales de Tarn-et-Garonne. Le maire Jean-Michel Prayssac, deux de ses adjoints et l'employé de terrain et responsable des plantations Cyril Graniou ont fait visiter les abords de la mairie où les parterres fleuris avaient résisté aux très grosses chaleurs. Les « Villages fleuris » est une entité régionale qui existe depuis des années et qui incite les communes à paysager les extérieurs avec des fleurs et des arbres. C'est un concours et plus de 100 communes y participent.



Le comité et les élus./Photo DDM

PUYCORNET

LA DÈPECHE 20/08/22

Utiliser un défibrillateur

Depuis quelque temps, un défibrillateur a été installé à l'entrée de la salle des fêtes, et pour que la population sache utiliser cet appareil, une démonstration sur un mannequin a été faite par Yannick Combedazou après la projection d'un petit film qui abordait les premiers gestes à faire sur une personne qui a perdu connaissance. Le maire a remercié les pompiers pour leur prestation et



Les pompiers, les représentants de Groupama, le maire et ses adjoints./Photo DDM

l'assureur Groupama qui a participé à l'achat du défibrillateur pour un montant de 1 000 €.

Commémoration de l'Armistice 14/18

Sous un ciel «bleu horizon»



• Crédits : RC

Les cloches de Gibiniargues, celles-là même qui, le 11 novembre 1918 sonnèrent à toute volée pour annoncer l'Armistice, achevaient d'égrèner midi lorsque Jean-Michel Prayssac rassembla dimanche devant le Monument aux Morts la population venue commémorer le 104ème anniversaire de la fin de

la Grande guerre. Une cérémonie à laquelle s'étaient associés les membres de la section FNACA Molières-Puycornet et ses porte-drapeaux, ainsi que Mathieu Albugues, Conseiller Général du Canton, sous un ciel uniformément «bleu horizon», comme un hommage aux 1 400 000 soldats français, parmi

lesquels 32 enfants de la Commune, morts pour la Patrie dans ce premier conflit mondial. Point d'orgue de ce moment de recueillement : une minute d'un silence absolu dont la ferveur fit taire jusqu'aux oiseaux chantant dans l'arbre voisin...

RC

